



LES FRANÇAIS ET L'AMNISTIE SOCIALE

Déjà publiés

» N°83 : *Le Rolling : un instrument novateur pendant la campagne présidentielle de 2012*

» N°82 : *L'effet caché de l'affaire Cahuzac dans l'opinion*

» N°81 : *Libye : La menace islamiste a survécu à la « Révolution de Jasmin »*

» N°80 : *Les éléments d'analyses sur l'échec du référendum alsacien*

» N°79 : *François Hollande et les catholiques*

» N°78 : *Législative partielle dans la 2nde circonscription de l'Oise : un « front républicain » de moins en moins étanche*

» N°77 : *L'électorat des chasseurs : quand les fusils se rendent aux urnes*

» N°76 : *Benoît XVI : un bilan globalement positif pour les catholiques français*

» N°75 : *le développement de la formation professionnelle, un enjeu clé pour dynamiser l'emploi*

» N°74 : *La perception par les Français des mesures du gouvernement en faveur de la compétitivité*

» N°73 : *Quels enseignements tirer de la géographie des votes aux élections internes de l'UMP ?*

» N°72 : *Les Français et les sondages lors de la séquence électorale de 2012*

» N°71 : *L'impact électoral des candidatures féminines, de la diversité et du cumul des mandats sur les résultats du PS aux dernières législatives*

» N°70 : *Ces villes que le FN pourrait conquérir lors des municipales de 2014*

» En annonçant récemment que le gouvernement ne soutiendrait pas le projet de loi d'amnistie sociale, le Ministre des relations avec le Parlement a créé la surprise. Ce projet, défendu et porté par le Front de Gauche, avait en effet été adopté au Sénat grâce à de nombreuses voix de sénateurs socialistes qui avaient, certes limité la portée de ce texte, mais qui ne s'y étaient pas opposés. Les résultats d'un récent sondage Ifop pour Sud-Ouest Dimanche apportent sans doute une clé pour comprendre ce que certains commentateurs ont qualifié de énième volte-face du gouvernement et ce que les dirigeants du Front de Gauche ont considéré comme une véritable trahison voire une "déclaration de guerre". En effet, interrogés sur le projet de loi qui prévoit d'amnistier les délits (dégradations ou destructions sur le lieu de travail comme dans la rue) commis lors de conflits sociaux entre le 1er janvier 2007 et le 1er février 2013, les Français font preuve d'un rejet massif : 73% d'entre eux se déclarent défavorables à ce projet de loi, contre seulement 27% qui adhèrent au texte. Ces chiffres sans appel sont encore accentués par le fait que l'adhésion au projet n'est pas très ferme (seulement 7% de personnes interrogées se disant "très favorables" au projet), alors que le rejet est beaucoup plus intense, puisqu'il concerne deux Français sur cinq (40% de "tout à fait défavorables").

Le gouvernement, qui a adopté une posture de fermeté face aux manifestants contre le mariage gay, n'a pas voulu être accusé de pratiquer une politique de maintien de l'ordre à géométrie variable mais il a sans doute été également sensible aux différentes remontées de ses outils de mesure de l'opinion qui indiquaient que les Français, inquiets devant la dégradation du climat social, étaient, dans leur très grande majorité, opposés à cette amnistie sociale. On rappellera ainsi, que selon un sondage Ifop publié la semaine dernière dans Dimanche Ouest-France, 70 % de nos concitoyens estimaient comme probable une explosion sociale dans les prochains mois.

Le risques d'explosion sociale au cours des prochaines mois

Question : Vous personnellement, pensez-vous que dans les prochains mois, la France peut connaître une explosion sociale ?

	Rappel Janvier 1998 ¹ (%)	Rappel Avril 2009 ² (%)	Ensemble Avril 2012 (%)
TOTAL Oui	64	66	70
• Oui, certainement	23	20	19
• Oui, probablement	41	46	51
TOTAL Non	32	33	30
• Non, probablement pas	22	26	26
• Non, certainement pas	10	7	4
- Ne se prononcent pas	4	1	-
TOTAL	100	100	100

Si le climat apparaît chargé d'électricité, les Français ne semblent donc pas attendre de mesure d'amnistie pour les dégradations commises lors de mouvements sociaux. Ceci marque une inflexion par rapport à l'attitude relativement bienveillante qu'avait adoptée l'opinion à l'égard de conflits emblématiques au début de la crise (Caterpillar, Continental, New Fabris, Sony...). Selon un sondage Ifop pour L'Humanité réalisé en juillet 2009, 62 % des personnes interrogées déclaraient comprendre mais sans les approuver les séquestrations de patrons et 50 % les menaces de destruction de sites. 16 % les approuvaient même sans restriction et 23 % pour ce qui était des séquestrations.

Juillet 2009 : l'attitude des Français face à la radicalisation des conflits sociaux

Question : Face aux comportements suivants, vous diriez que ... ?

	Les séquestrations de patrons par leurs salariés (%)	Les menaces de destruction d'entreprise par leurs salariés (%)
• Vous les condamnez	15	34
• Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas	62	50
• Vous les approuvez	23	16
TOTAL.....	100	100

¹ Sondage Ifop pour L'Évènement du Jeudi réalisé par téléphone le 22 janvier 1998 auprès d'un échantillon de 986 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'intitulé de la question était « Vous, personnellement, pensez-vous qu'en 1998 la France peut connaître une explosion sociale ? ».

² Sondage Ifop pour Challenges réalisé par téléphone du 23 au 24 avril 2009 auprès d'un échantillon de 958 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Comment expliquer cette évolution ? Rappelons tout d'abord que la nature des questions n'était pas la même et qu'on peut personnellement "comprendre sans approuver" ce type d'action sans pour autant être favorable à ce que l'institution judiciaire ferme les yeux ou amnistie ces faits. Deuxièmement, il faut également replacer l'enquête de 2009 dans son contexte. A l'époque, il est question de salariés qui sont engagés dans des actions dures pour obtenir des indemnités de licenciements, ce qui peut entraîner une certaine forme d'empathie et de compréhension face à ces cas concrets incarnant et symbolisant des drames sociaux. Cette dimension est beaucoup moins présente dans l'exposé des motifs du projet de loi qui fait référence à des conflits sociaux, mais pas forcément à des fermetures d'usines, qui revêtent toujours une charge symbolique particulière. Enfin, il n'est pas exclu de penser que la multiplication de ces comportements a pu éroder l'indulgence et la compréhension de l'opinion. Ainsi, en quelques mois seulement, entre avril et juillet 2009, la proportion de Français condamnant les séquestrations de dirigeants d'entreprise était passée de 7 à 15 % quand la part de ceux les approuvant reculait de 30 à 23 %. Quatre ans plus tard, alors que la crise et la résignation (en témoigne la faible affluence aux défilés syndicaux du 1er du Mai) se sont durablement installées dans le pays, 73 % des Français sont opposés au projet d'amnistie sociale.

Si l'opposition est massive, on remarque néanmoins un certain nombre de clivages. Le premier est générationnel. L'opposition au projet croît linéairement avec l'âge. Ainsi, si 39% des moins de 35 ans se déclarent favorables à la loi d'amnistie sociale, cette proportion tombe à seulement 13% parmi les 65 ans et plus, beaucoup plus attachés à l'ordre et allergiques à la casse et aux atteintes aux biens.

La catégorie socioprofessionnelle émerge également comme une variable lourde d'adhésion ou d'opposition au texte, comme en témoigne l'écart entre catégories supérieures et populaires : seuls 17% des professions libérales et cadres supérieurs se disent favorables au projet, contre 43% chez les ouvriers. Il est intéressant de constater que ce score correspond à la proportion d'ouvriers (44 %) qui approuvaient les séquestrations de patrons en juillet 2009. Dans la même enquête, 30 % approuvaient également les salariés qui menaçaient de faire sauter leur entreprise pour obtenir de meilleures indemnités de licenciements. Ceci démontre que dans le monde ouvrier, principale victime des fermetures de sites dans le secteur industriel, la radicalité est toujours bien présente et que ce type d'actions pourrait se reproduire puisque les principaux acteurs restent très déterminés.

A ce clivage sociologique et à cette radicalité ouvrière correspond une fracture politique au sein même de la gauche. Quand les sympathisants du Front de Gauche, mouvement à l'initiative de ce texte, soutiennent à 54 % ce projet (dont 36% de "très favorables"), les proches du PS n'y sont favorables qu'à 34 %. Deux tiers y sont donc opposés dont 29 %, qui campant sur la ligne intransigeante de fermeté républicaine défendue par Manuel Valls se déclarent même "tout à fait défavorables". Par-delà ce sujet symbolique de l'amnistie sociale, cette fracture entre électeurs du Front de Gauche et sympathisants socialistes illustre plus globalement l'antagonisme et l'incompatibilité de plus en plus vives entre les positions défendues par les deux mouvements en matière économique.

L'adhésion au projet d'amnistie sociale

	Ensemble des Français	Sympathisants du Front de Gauche	Sympathisants du Parti Socialiste	Sympathisants de l'UMP	Sympathisants du FN
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
TOTAL Favorable	27	54	34	9	29
• Tout à fait favorable.....	7	36	5	1	9
• Plutôt favorable	20	18	29	8	20
TOTAL Défavorable	73	46	66	91	71
• Plutôt défavorable	33	32	37	23	26
• Tout à fait défavorable.....	40	14	29	68	45
TOTAL.....	100	100	100	100	100

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.
Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises
jerome.fourquet@ifop.com